

GUIDE DE L'ÉTUDIANT 2018-2019



Études



Projets



International



Orientation



**Vie
étudiante**



Horaires



Sommaire

Guide de l'étudiant
2018—2019

Mot des responsables	3	Règlement intérieur	19
L'USJ	6	L'international	21
L'ETIB	9	Étudiants	22
Organigramme	10	Activités	23
Les programmes et les crédits	11	Services	24
Les matières	13	Lieux	25
Les optionnelles	15	Publications	26
Emploi du temps	17	Anciens	27
Compétences	18		





L'USJ, UN CHOIX SUPÉRIEUR !

Te voilà enfin à l'Université : tel est le rêve qui t'a habité et qui a habité celles et ceux qui, comme toi, franchissent aujourd'hui pour la première fois la porte de l'USJ. C'est pourquoi, je m'empresse de te dire : sois le bienvenu à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth. C'est ton choix pour accomplir ton rêve et de t'engager avec enthousiasme dans les études supérieures ; tu ne seras pas déçu. Quelle que soit la faculté et la discipline à laquelle tu t'es inscrit, tu trouveras des personnes engagées et compétentes qui accompagneront ta formation et te mèneront à la réussite.

LE BACCALAURÉAT, DIPLÔME UTILE POUR L'UNIVERSITÉ !

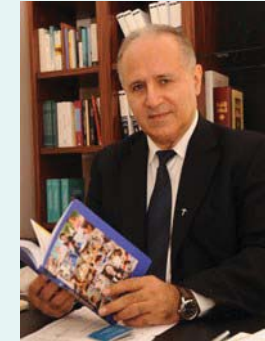
En t'accueillant, je voudrais te féliciter d'avoir acquis le baccalauréat libanais ou français car d'une part, c'est un sésame commun utile pour accéder à l'enseignement supérieur et d'autre part, ne l'oublions pas, c'est le premier diplôme que tu as aujourd'hui entre les mains. Ainsi donc, tes études à l'établissement scolaire, surtout dans le secondaire, n'ont pas été vaines mais sont bien utiles et seront utiles pour construire ta formation à partir du diplôme du bac. C'est l'occasion de dire un merci à tous ceux qui ont contribué à l'école et en famille à ton éducation pour entrer à l'Université !

UNE USJ AVEC PLUSIEURS SITES MAIS UN MÊME ESPRIT.

Avec l'aide de tes responsables académiques et ceux de la Vie étudiante, tu vas découvrir l'espace de l'Université, ton campus et ta faculté. Notre Université est répartie sur trois sites à Beyrouth : Huvelin (principalement le Droit et la Gestion), la rue de Damas (les sciences médicales et humaines ainsi que les sciences économiques) et Mansourieh (sciences de l'Ingénieur et les sciences exactes). À Saida, Tripoli et Zahlé existent trois centres au service des régions. Une Université sur plusieurs sites, mais c'est la même Université, celle fondée par les jésuites il y a 144 ans, un même esprit qui l'anime, celui d'être au service de l'excellence, de la citoyenneté et du développement de notre pays, le Liban, sachant que des milliers de nos Anciens Étudiants rayonnent de leur savoir dans le monde tout entier.

LA DIVERSITÉ À L'UNIVERSITÉ, UN BIEN COMMUN.

Vous tous qui franchissez aujourd'hui pour la première fois les portes de l'Université, vous venez d'horizons variés et multiples et c'est l'une des spécificités de notre Université d'accueillir la diversité. Vous quittez votre établissement scolaire ainsi qu'une région pour vous immerger dans un nouvel environnement académique et social qui vous prépare comme citoyens du Liban et du Monde. Si j'ai un conseil à te donner, n'hésite pas à découvrir très vite les nouveaux espaces, les plus proches et les autres, et ainsi faire de l'Université un environnement qui est le tien, un espace de vie et de culture. Aujourd'hui dans un monde dominé par les technologies les plus puissantes jusqu'à l'intelligence artificielle, certaines valeurs demeurent fondamentales, même si elles ne sont pas enseignées : l'ouverture culturelle, l'écoute des avis différents, l'approche humaniste des problèmes, découverte de la richesse d'autrui... l'USJ en fait une doctrine vitale.



l'offre importante des matières optionnelles, sur tout celles portant le label « optionnelles USJ » t invitent à ouvrir l'œil sur ce qu'on appelle l'interdisciplinaire, car ce qui est important ce n'est pas seulement d'être fort dans sa propre discipline mais de s'ouvrir aux autres disciplines et ainsi acquérir une personnalité polyvalente, ouverte à d'autres horizons et cultivée.

L'USJ UNE INSTITUTION QUI A TOUJOURS PESÉ SUR LA SCÈNE LIBANAISE ET À L'INTERNATIONAL !

Il est vrai que l'Université d'une manière générale est une institution ancienne qui a joué un rôle important dans le développement de l'héritage intellectuel et le fonctionnement de nos sociétés ; ceci s'applique particulièrement à l'USJ qui a assumé depuis le dernier quart du XIXe siècle un rôle important dans le développement du capital humain qui a fait et fait encore aujourd'hui la fierté de notre pays, en décernant de véritables diplômes, miroirs de la compétence de ceux qui les acquièrent. Nous continuons à former des jeunes compétents, comme ces 10 étudiants qui ont suivi une filière spéciale à l'École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth de l'USJ (ESIB) et qui ont pu accéder à la célèbre École Polytechnique de Paris !

LES MISSIONS DE L'USJ !

Dans ce sens, notre Université a toujours privilégié ses missions classiques que sont l'enseignement, la recherche scientifique, et le service de la collectivité. Deux ou trois missions complémentaires sont venues s'ajouter plus récemment : le développement de la culture, l'insertion professionnelle et l'ouverture à l'international. Si nous donnons une importance capitale à la recherche scientifique en développant un corps d'enseignants chercheurs cadrés de 400 membres, c'est parce que la recherche nourrit l'enseignement en produisant de nouvelles connaissances, apportant ainsi des compétences indispensables à la formation des étudiants.

DEMEURE BRANCHÉ !

Pour être branché sur les nouvelles de l'USJ et être informé, reste connecté sur ses réseaux sociaux, sur son site web et sur d'autres formes de messages. Le but est de faire de l'USJ un lieu de vie et d'échange dans le respect mutuel et la vérité pour devenir et être réellement une université. N'y-a-t-il pas dans le mot université la notion d'universalité, c'est-à-dire un appel à la créativité, à l'innovation et une consolidation des compétences les plus variées. C'est ainsi que notre Université grâce à ton implication et à celle de tous les étudiants, deviendra de plus en plus un lieu ouvert, porteur de promotion sociale et intellectuelle. Les lieux où tu peux t'investir ne sont pas rares : les clubs, les amicales, le sport ; le Service de la vie étudiante pourra t'être un bon guide.

UN TÉMOIGNAGE À PARTAGER SUR L'USJ !

J'aimerais pour terminer reprendre ce qu'a dit il y a quelques mois une célèbre vedette libanaise et l'un des ambassadeurs du programme de la sécurité routière, développé à l'USJ : « Sachez que cette université n'est pas comme les autres ; elle a fait la différence par le fait d'être et d'avoir été depuis longtemps, et elle l'est toujours, au service de tout le Liban, le Liban de tous les citoyens, en dehors de tout esprit partisan, sectaire ou confessionnel, mais un esprit acquis à la citoyenneté libanaise et au service de notre pays avec un grand cœur et un large esprit ! ».

Salim Daccache, s.j.
Recteur



Les grandes réalisations commencent toujours par un rêve. Quand le vent frais du rêve souffle dans nos cœurs, il nous pousse vers des voies de charme où mille étoiles étincelantes brillent. Rêver de devenir traducteur ou interprète, c'est emprunter ces chemins qui nous conduisent vers un avenir radieux, prometteur.

Partout où les êtres n'arrivaient pas à s'entendre, on les a vu intervenir : médiateurs attentifs, professionnels hors pair, les traducteurs et les interprètes étaient toujours là, veillant à faire passer le message, jonglant avec les langues avec doigté et aisance.

On les a vus dans les organisations internationales, dans les cercles diplomatiques, dans les ministères, dans les entreprises financières, médiatiques, touristiques, éducatives et bien d'autres.

L'ETIB vous prend par la main pour vous emmener vers ces chemins étoilés de la réussite.

L'avenir, c'est un peu aujourd'hui. Rêvez donc mais surtout... osez réaliser vos rêves!



Gina ABOU FADEL SAAD



PRESENTATION

L'USJ DE 1875 à 2018 :

143 ans voués à la formation des meilleurs professionnels

L'USJ est ...

Une université privée fondée en 1875, membre de :

L'Association internationale des universités (AIU)

L'Agence universitaire de la francophonie (AUF)

L'Association des universités arabes (AARU)

La Fédération internationale des universités catholiques (FIUC) et de la Fédération des Universités catholiques européennes (FUCE)

L'Association des établissements jésuites d'enseignement supérieur d'Europe et du Liban (ASJEL)

L'International Association of Jesuit Business School (IAJBS)

L'Université Euro-Méditerranéenne Téthys

L'Association internationale de Pédagogie universitaire

1873 enseignants

500 membres du personnel

12000 étudiants

Cinq campus à Beyrouth

Campus des sciences médicales et infirmières, rue de Damas

Campus des sciences et technologies, Mar Roukoz

Campus des sciences sociales, rue Huvelin

Campus des sciences humaines, rue de Damas

Campus de l'innovation et du sport, rue de Damas

Trois centres régionaux au Liban-Nord, au Liban-Sud, dans la Békaa

Un Centre d'études universitaires international à Dubaï

13 facultés, 22 instituts ou écoles, 350 conventions avec des universités étrangères, 1 hôpital universitaire (Hôtel-Dieu de France), 1 institut Confucius (centre culturel chinois), 1 centre académique japonais, 1 centre universitaire de santé familiale et communautaire, 3 centres de soins (dentaires, orthophoniques, psychomoteurs), 4 chaires universitaires, 1 musée de préhistoire libanaise, 2 théâtres (Béryte et Monnot), 1 maison d'édition (Presses de l'USJ), 4 bibliothèques de campus et la Bibliothèque orientale, 1 technopôle (Berytech), 1 Pôle technologie santé, 1 université

pour tous (cours publics), 1 faculté d'études des langues (arabe, français, anglais, russe, italien, allemand, espagnol, perse, latin, etc.)



1

Former les meilleurs étudiants du pays et de la région et leur donner un passeport pour l'emploi



2

Devenir un pôle d'excellence pour la recherche et l'innovation



3

Favoriser le dialogue par le biculturalisme et le plurilinguisme



4

Demeurer un lieu de réflexion et de formation intégrale de la personne



Extraits de la Charte de l'USJ - Texte intégral:
<http://www.usj.edu.lb/pdf/chartestatuts.pdf>

Article 2: Préoccupation professionnelle et mission culturelle

Grâce à son réseau diversifié d'institutions d'enseignement supérieur, l'Université Saint-Joseph entend remplir la mission fonctionnelle et culturelle qui est celle de toute université. Par ses enseignements, elle facilite à ses étudiants l'acquisition d'une formation qui leur permette d'exercer une activité utile dans la société qui est la leur, une formation adaptée à la vie professionnelle qu'ils souhaitent et jugent accessible. Cette mission fonctionnelle, ou préoccupation professionnelle, s'intègre dans un service plus fondamental qui constitue la mission culturelle de l'Université, la mettant au service de la promotion des hommes.

Article 4: Promotion humaine totale, accueillante aux valeurs spirituelles

L'Université Saint-Joseph assume sa tâche d'enseignement et de recherche dans la perspective chrétienne qui fut la sienne dès sa fondation. La promotion humaine qu'elle vise ne se limite pas à l'acquisition d'une culture et à la maîtrise d'une technique; elle est ouverte aux questions fondamentales qui se posent à la conscience de tout homme sur le sens ultime de la vie: cette ouverture est le chemin habituel vers la reconnaissance d'un Dieu, transcendant toutes les valeurs humaines, qui donne à la vie sa plénitude de sens et garantit la liberté humaine contre toute oppression. C'est à ce Dieu que rend d'ailleurs hommage la Constitution du Liban.

Cette perspective implique la liberté religieuse. Elle n'entraîne donc aucune obligation de type juridique pour les membres de la communauté universitaire; à plus forte raison, elle ne saurait accepter aucune discrimination entre eux sur une base confessionnelle. Elle requiert, par contre, de la part de tous ceux qui participent à la vie de l'Université, l'engagement de promouvoir un esprit de liberté personnelle et d'ouverture à la vie spirituelle. Les membres de toutes les communautés confessionnelles, dont la pluralité est une des caractéristiques de la société libanaise, ont vocation de participer ensemble à cette promotion, ce qui suppose connaissance et estime mutuelles.

Article 6: Indépendance confessionnelle et politique. Liberté d'accueil et de jugement

L'Université Saint-Joseph n'accepte pas d'être au service exclusif d'une classe sociale ou d'une communauté ethnique; c'est pourquoi elle attache une spéciale importance à la diversification du recrutement de ses enseignants et de ses étudiants. Elle n'accepte pas non plus d'être asservie par une idéologie et entend sauvegarder sur son campus la liberté de l'information et du dialogue tant qu'elle ne porte pas atteinte à l'ordre public et aux activités d'enseignement. Appartenant à une société donnée, elle espère cependant en être le ferment.



BREF HISTORIQUE

Guide de l'étudiant

2017—2018

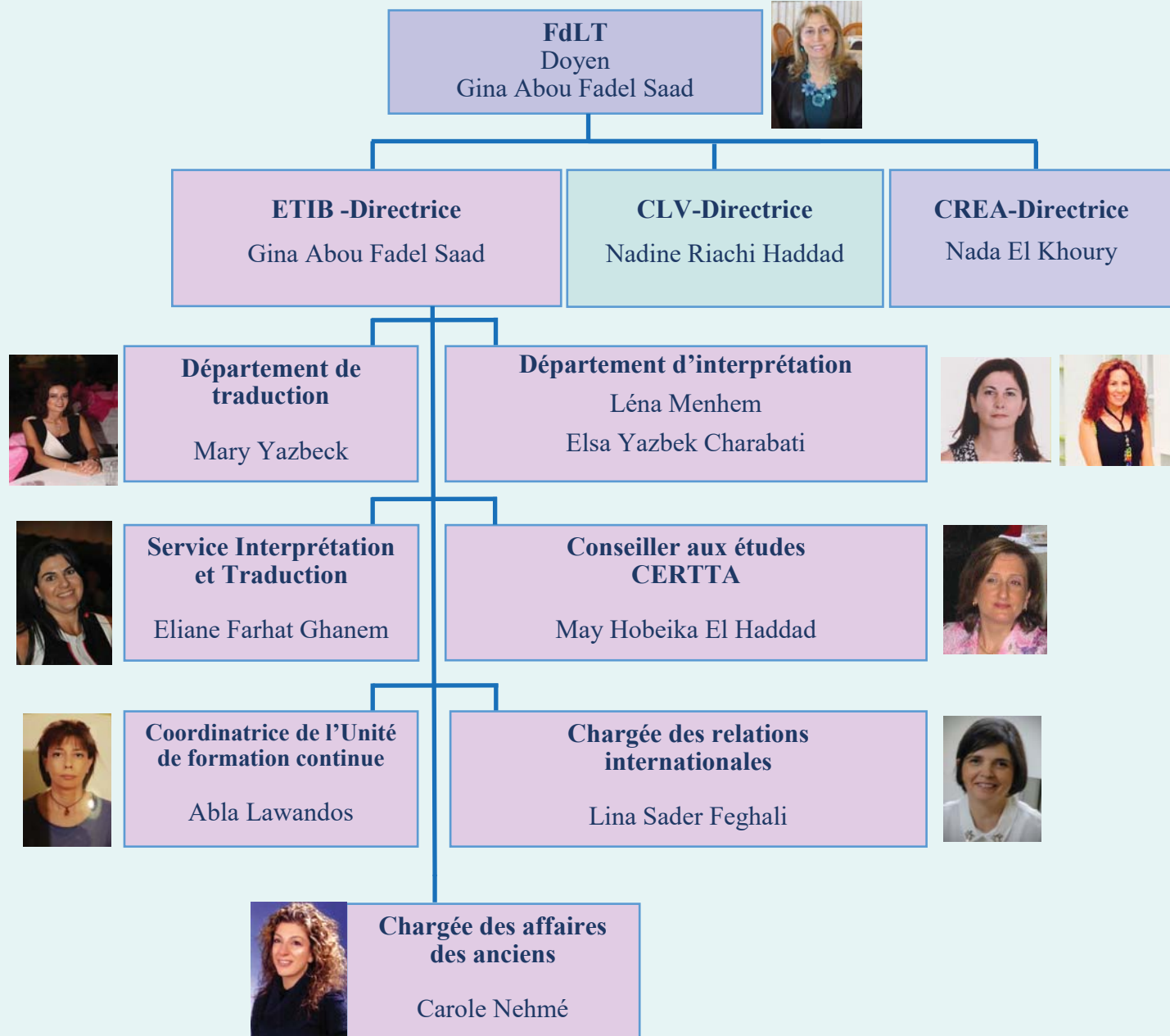
Fondée en 1980 par les Révérends Pères René CHAMUSSY s.j. et Roland MEYNET s.j., *l'Ecole de Traducteurs et d'Interprètes de Beyrouth* (ETIB), qui fête ses 38 ans, s'est développée au sein de l'Institut de Langues et de Traduction (ILT) rattaché à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Saint-Joseph (USJ). Elle s'est dédiée à offrir à ses étudiants une formation à l'excellence leur permettant d'acquérir un savoir, un savoir-faire et un savoir-être dans le monde de la traduction et de l'interprétation. Depuis sa fondation, l'ETIB s'est voulu non seulement une institution de formation mais aussi un foyer de réflexion. Aussi a-t-elle multiplié tables rondes, séminaires et colloques, publié des annales et fondé une collection baptisée *Sources-Cibles* qui rassemble des travaux de traductologie.





ORGANIGRAMME

Guide de l'étudiant
2018—2019



FdLT : Faculté de langues et de traduction

CERTTA : Centre de recherches en traductologie et terminologie arabe

ETIB : École de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth

SIT : Service interprétation et traduction



Les programmes

SYSTÈME EUROPÉEN DE CRÉDITS TRANSFÉRABLES

- Licence = 3 ans = 180 crédits
- Master = 2 ans = 120 crédits
- Doctorat = 3 ans = 180 crédits



1– Définition

Les crédits ECTS représentent, sous la forme d'une valeur numérique affectée à chaque unité de cours, *le volume de travail que l'étudiant est supposé fournir pour chacune d'entre elles*. Ils expriment la quantité de travail que chaque unité de cours requiert par rapport au volume global de travail nécessaire pour réussir une année d'études complète dans l'établissement. L'ECTS est donc basé sur le volume global de travail de l'étudiant et *ne se limite pas exclusivement aux heures de fréquentation*.

2– Calcul de la charge de travail de l'étudiant

La charge de travail indique, en principe, le temps nécessaire aux étudiants pour participer à toutes les activités d'apprentissage (cours, séminaires, projets, travaux pratiques, autoformation, examens, etc.) requises pour parvenir aux résultats d'apprentissage escomptés.

Dans le cas général, la charge de travail d'un étudiant est de 1500 à 1800 heures pour une année académique, la valeur d'un crédit représente alors 25 à 30 heures de travail. Ce calcul est basé sur une année de 34 à 40 semaines et sur un nombre d'heures de travail par semaine de 40 à 42 heures.

A l'USJ, le crédit équivaut à 25 heures de travail.

3– Exemple

- Unité d'enseignement ou matière: *Initiation à la traduction C-A (L2) - 75h de travail = 3 crédits*
 - Activités d'enseignement: Cours + TD = 17h30 d'heures contact
 - Activités d'apprentissage : Travaux personnels = 45 h environ
 - Evaluation: Révision + Partiel + Final = 12h30 environ

Pour plus de détails, consulter le Guide ECTS disponible à la bibliothèque



LES MATIERES

Guide de l'étudiant

2018—2019

1^{ère} année

SEMESTRE L1	ECTS
Dire, chanter, mimer	2 crédits
Économie : Concepts et textes	2 crédits
Fondements de la traduction	2 crédits
Fondements de la traduction A-B/C-B	2 crédits
Fondements de la traduction B-A/C-A	2 crédits
Parler, écrire pour traduire (A)	4 crédits
Parler, écrire pour traduire (B)	4 crédits
Parler, écrire pour traduire (C)	4 crédits
Tutorat linguistique I	2 crédits
Séminaire - Intégration	1 crédit
Total matières obligatoires	25
Matières optionnelles	5

2^{ème} année

SEMESTRE L3	ECTS
Textes et culture (A)	2 crédits
Textes et culture (B)	2 crédits
Textes et culture (C)	2 crédits
Stratégies de la traduction B-A	3 crédits
Stratégies de la traduction A-B	3 crédits
Stratégies de la traduction C-A	3 crédits
De la biologie à la médecine : Concepts et textes I	2 crédits
Droit pénal et procédure	2 crédits
Questions d'actualité (B)	2 crédits
Linguistique et traduction	3 crédits
Total matières obligatoires	24

SEMESTRE L2	ECTS
Parler, écrire pour traduire (A) II	4 crédits
Parler, écrire pour traduire (B) II	4 crédits
Parler, écrire pour traduire (C) II	4 crédits
Plaisir de lire (A, B ou C)	1 crédit
Initiation à la traduction B-A	2 crédits
Initiation à la traduction A-B	2 crédits
Initiation à la traduction C-A	2 crédits
Droit privé I	2 crédits
Découverte du monde arabe	2 crédits
Questions d'actualité (A)	2 crédits
Tutorat linguistique II	2 crédits
Total matières obligatoires	27
Matières optionnelles	3

SEMESTRE L4	ECTS
Stratégies B-A/C-A	3 crédits
Stratégies A-B/C-B	3 crédits
Stratégies A-C	3 crédits
Découverte du monde francophone	2 crédits
Religions et textes sacrés I	2 crédits
Initiation à la terminographie	3 crédits
Lexicographie	3 crédits
Droit privé II	2 crédits
Économie : Concepts et textes II	1 crédit
Domaine économique B-A	2 crédits
Domaine économique C-A	2 crédits

De la biologie à la médecine : concepts et textes II	1 crédits
Domaine médical A-B/B-A	2 crédits
Domaine médical C-A	2 crédits
Religions et textes sacrés II	2 crédits
Domaine textes sacrés	1 crédit
Domaine littéraire A-B	2 crédits
Introduction to Common Law System	2 crédits
Domaine juridique B-A	3 crédits
Domaine juridique A-B	3 crédits
Initiation à la consecutive	2 crédits
Traduction à vue B-A/A-B/C-A/A-C	2 crédits
Traduction de textes de conférences B-A/C-A	3 crédits
Total matières obligatoires	25
Matières optionnelles	5

Domaine technique B-A/C-A	2 crédits
Domaine médical C-B/B-C	2 crédits
Domaine littéraire B-A	2 crédits
Domaine littéraire B-C/C-B	2 crédits
Domaine juridique C-A	3 crédits
Domaine juridique A-C	3 crédits
Domaine économique A-B	2 crédits
Accompagnement et orientation	2 crédits
Current Issues and Developments	2 crédits
Posture éthique du traducteur	2 crédits
Business Correspondance	1 crédit
Total matières obligatoires	23
Matières optionnelles	7

Pour les plans de cours, consulter le site web de l'ETIB:
www.etib.usj.edu.lb

PROGRAMME LICENCE : L'ÉVALUATION

- **Matières multidisciplinaires:**

⇒ TPC = 30%

⇒ Final = 70%

- **Cours de langue et de traduction:**

⇒ TPC = 30%

⇒ Partiel = 30%

⇒ Final = 40%

Sessions d'examen

Conformément à l'article 27 du Règlement intérieur de l'ETIB :

- L'étudiant a droit à deux sessions d'examens finaux par UE et par semestre.
- Pour l'examen final, l'étudiant peut se présenter à l'une ou à l'autre des deux sessions ou aux deux selon son choix.
- L'étudiant peut, s'il le souhaite, reprendre en deuxième session l'examen effectué en première session, le cas échéant, pour améliorer sa note d'examen. La note de la deuxième session remplace, dans tous les cas, celle de la première session.
- Toute nouvelle inscription d'un étudiant qui échoue deux fois à une UE est soumise à l'accord préalable du jury faisant suite à une rencontre entre l'étudiant et le responsable de son institution. Il en sera de même en cas de nouvel échec par la suite.

Vu que l'étudiant a droit à deux sessions d'examens finaux, aucun examen de remplacement ne sera organisé en cas de maladie ou de toute



LES MATIÈRES OPTIONNELLES ETIB

Guide de l'étudiant
2018—2019

Liste des matières optionnelles fermées exigées par l'ETIB	Crédits	Semestre
A taste of literature I	3	I
Organisations internationales	2	I
Langue des signes	3	I
Nouvelles technologie de l'information et de la communication (NTIC)	2	I
Defense and diplomacy	3	I
Traduction d'une œuvre littéraire A-B	2	I
Portfolio de soutien - Arabe	2	I
Portfolio de soutien – Français	2	I
Portfolio de soutien - Anglais	2	I
NTIC - Excel	2	II
Questions d'actualité (C)	2	II
Plaisir de lire (A)	1	II
Plaisir de lire (B)	1	II
Plaisir de lire (C)	1	II
A taste of literature II	3	II
Organisations régionales	2	II
Traduction d'une œuvre littéraire B-A	2	II
Traduction à vue	2	II
Interprétation consécutive	2	II
Traduction arabe - espagnol	2	II
Traduction espagnol - arabe	1	II
Portfolio de soutien 2 - Arabe	2	II
Portfolio de soutien 2 - Français	2	II
Portfolio de soutien 2 - anglais	2	II
Total des matières optionnelles exigées par l'ETIB	48	



MATIERES OPTIONNELLES USJ	
Titre de l'Unité d'Enseignement	Nombre de Crédits
Religion et textes sacrés II	2
Questions d'actualité (anglais)	2
Questions d'actualité (français)	2
Current issues and developments	2
Questions d'actualité (arabe)	2
Posture éthique du traducteur	2
Découverte du monde arabe	2
Religion et textes sacrés I	2
Découverte du monde francophone	2

Total des matières obligatoires : 150 crédits

Il vous reste 30 crédits de matières optionnelles à choisir.

Et n'oubliez pas que vous pouvez aussi choisir au moins 6 crédits de la liste des optionnelles ouvertes offertes par toutes les institutions de l'USJ y compris les optionnelles fermées de l'ETIB .



JOUR/ HEURE	08h00-09h15	09h30-10h45	11h00-12h15	13h30-14h45	15h00-16h15
LUNDI	PPTAL1 (4cr) Parler, écrire pour traduire (A) Mme Claude Chalhoub	PPTAL1 (4cr) Parler, écrire pour traduire (A) Mme Claude Chalhoub	DCMIL1 (2cr) Dire, chanter, mimer (Gr 1) Salle 216 (bloc C) Mme Betty TAWTEL	PPTBL1 (4cr) Parler, écrire pour traduire (B) Mme Carole NEHMÉ	
			TLIIL1 (2cr) Tutorat linguistique I		
MARDI	PPTCL1 (4cr) Parler, écrire pour traduire (C) Mlle Shaké MA-JARIAN	PPTCL1 (4cr) Parler, écrire pour traduire (C) Mlle Shaké MA-JARIAN	FTABL1 (2cr) Fondements de la traduction A-B Mme Carole NEHMÉ	SMIGL1 (1cr) Séminaire d'intégration Mme Carole NEHMÉ	CITNLI (2cr) NTIC (Gr 1) <i>(Pas de partiel)</i> Salle info 9^{ème} M. Mansour Youssef
MERCREDI	FTBAL1 (2cr) Fondements de la traduction B-A Mme Elianne GHANEM	FTCAL1 (2cr) Fondements de la traduction C-A Mme Elianne GHANEM	PPTBL1 (4cr) Parler, écrire pour traduire (B) Mme Carole NEHMÉ	ECCTL1 (2cr) Economie : Concepts et textes Mme Myriam BAZAN	PSAILI (2cr) <i>Portfolio de soutien - Arabe</i> <i>Mme Alida NEHME</i>
JEUDI	ITALIEN Ou ESPAGNOL	ITALIEN Ou ESPAGNOL	DCMIL1 (2cr) Dire, chanter, mimer (Gr 2) Salle 216 (bloc C) Mme Betty TAWTEL	PSBILI (2cr) <i>Portfolio de soutien - Français</i> <i>Mme Elsa CHARABATI</i>	PSCILI (2cr) <i>Portfolio de soutien - Anglais</i> <i>Mlle Shaké MAJARIAN</i>
			TLIIL1 (2cr) Tutorat linguistique I		

1- S'exprimer correctement et clairement dans les langues de travail (A, B et C) à l'oral et à l'écrit.

- Utiliser les divers registres de langue.
- Développer sa sensibilité linguistique pour exercer sa créativité.

2- Gérer l'opération traduisante dans ses étapes de lecture-analyse, de saisie du sens et de ré-expression.

- Dégager le sens au-delà de la forme linguistique.
- Choisir les stratégies et procédés adéquats de reformulation.

3- Recréer une œuvre traduite, avec fidélité, tenant compte des contraintes de langue, de sens et de culture.

- Respecter les structures grammaticales, lexicales et idiomatiques des langues de travail.
- Transposer les aspects culturels.

4- Investir les savoirs cognitifs, traductionnels et culturels dans l'opération traduisante.

- Enrichir ses connaissances multidisciplinaires.
- Choisir le savoir pertinent au contexte traductionnel.

5- Gérer le savoir-être et le savoir-faire

- S'adapter à son environnement de travail.
- Communiquer et gérer les conflits avec éthique.



Article 2 : Programmes et cycles

- a. Un programme d'études est un ensemble d'unités d'enseignement ayant pour objectif des résultats d'apprentissage nécessaires à l'octroi d'une qualification spécifique. Les programmes d'études sont normalement sanctionnés par des diplômes ; certains le sont par des attestations.
- b. Une institution peut offrir plusieurs programmes d'études. Certains sont communs à plusieurs institutions.
- c. Les programmes d'études sont généralement organisés en trois *cycles* : licence (1^{er} cycle), master (2^{ème} cycle), doctorat (3^{ème} cycle).
- d. Conformément à l'ECTS, la durée minimale d'un cycle est de 6 semestres pour la licence, de 4 semestres pour le master et de 6 semestres pour le doctorat, sachant que certaines institutions peuvent relever le seuil minimal de cette durée.
- e. Un étudiant peut, s'il le souhaite s'inscrire à un maximum de **36** crédits par semestre. Le responsable de l'institution doit toutefois être attentif à ces cas pour éviter une surcharge de travail de l'étudiant. Une dérogation du Recteur reste possible ; pour cela, l'étudiant doit rédiger une demande écrite circonstanciée adressée au Recteur : cette demande devra d'abord être validée par le responsable de l'institution qui la fera parvenir ensuite au Recteur.
- f. Un étudiant peut, s'il le souhaite, étaler ses études sur une durée maximale ne dépassant pas le double de la durée minimale fixée par l'institution où il est inscrit.

- a. La présence aux cours est obligatoire et contrôlée. Toutefois, pour les UE optionnelles, les absences aux deux premières semaines du semestre ne sont pas relevées.
- b. L'assiduité et la motivation de l'étudiant ont une incidence directe sur son évaluation continue au cours du semestre (réf. article 25 du présent document) selon des modalités définies par l'institution.
- c. Pour passer l'examen final d'une UE, en première et en deuxième session, l'étudiant doit avoir assisté à 70% au moins des cours présentiels. La liste des étudiants qui ne pourront pas passer l'examen final est validée par le responsable de l'institution et au moins un membre du Conseil de l'institution à la veille de ces examens.
- d. Pour une absence supérieure à deux semaines consécutives, l'étudiant doit demander une autorisation. Suivant la durée et la période sur laquelle s'étend l'absence de l'étudiant, le Conseil de l'institution peut soit l'autoriser à poursuivre son semestre, soit lui demander de le reprendre. Dans ce dernier cas, la durée maximale du programme est alors prolongée d'un semestre.

Une absence supérieure à deux semaines consécutives sans autorisation est considérée comme un désistement de l'étudiant pour le semestre en cours ; l'étudiant concerné ne peut se prévaloir d'aucun droit acquis à sa réintégration.

Pour l'Ecole de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth (ETIB) :

Toute absence doit être justifiée par un rapport médical ou une excuse écrite présenté(e) dans un délai de trois jours ouvrables à compter de la date d'absence. Le Conseil de l'ETIB se réserve le droit de juger de la validité du document produit.

Article 38 : Comportement général

- a. Le respect mutuel, la bonne tenue et l'observation de la discipline sont attendus de tous les étudiants.
- b. L'esprit de convivialité règne entre eux, aussi bien sur le campus qu'en tout autre endroit, dans le cadre des activités universitaires.
- c. Les locaux et les équipements sont utilisés avec le plus grand soin.

Article 39 : Tenue dans les locaux

- a. Dans l'enseignement supérieur, il n'est pas de coutume qu'un enseignant ait à s'occuper de questions
- b. disciplinaires. Il appartient aux étudiants eux-mêmes d'assurer dans les salles de cours l'ordre et le silence nécessaires au travail. Au cas où l'ordre ou le silence ne serait pas respecté, un enseignant peut suspendre son cours et en référer à l'administration.
- c. Les étudiants sont présents dans la salle de cours à l'heure fixée. Durant les cours, on ne peut ni entrer ni sortir de la salle sans autorisation de l'enseignant ; toute utilisation d'un téléphone portable, d'une caméra ou de tout autre moyen d'enregistrement est interdite.
- d. Les cas de manquements graves à la discipline sont soumis au Conseil de discipline de l'institution.



L'ETIB a obtenu le meilleur classement sur l'échelle d'évaluation de l'Association Internationale des Interprètes de Conférence (AIIC).

L'ETIB est liée par des conventions de coopération pour la mobilité des étudiants avec un grand nombre d'instituts universitaires en France (ESIT - ISIT), en Belgique (ISTI), en Espagne (Escuela de Traductores de Toledo, Autonoma de Madrid), en Suisse (ETI), etc.

L'ETIB a signé :



Une convention de double
diplôme avec l'ISIT

Une convention de
coopération pour la
formation des interprètes
avec le Parlement Européen



Une convention d'accueil de
stagiaires avec la FAO



Un protocole d'accord pour
la formation des étudiants
avec l'ONU



L'ETIB est

- Membre accrédité de la Conférence Internationale Permanente d'Instituts Universitaires de Traducteurs et Interprètes (CIUTI)



- Membre associé de la Fédération Internationale des Traducteurs (FIT)



- Membre du réseau Lexicologie, Terminologie, Traduction (LTT)



Les membres de l'Amicale

- Sont élus pendant la journée de la démocratie.
- Organisent des activités culturelles et sociales.
- Sont représentés au niveau de l'Amicale du Campus.

Esprit positif

Les délégués académiques

- Sont élus en septembre : 1 par année.
- Sont le porte-parole de la classe auprès des responsables.
- Travaillent étroitement avec le Conseiller aux études et les Chefs de Départements.
- Participent aux délibérations et à certains Conseils de l'ETIB.
- Représentent l'ETIB au Conseil des étudiants de l'USJ.



Les tuteurs

- Sont des étudiants de Master chargés d'accompagner et d'encadrer les nouveaux étudiants aussi bien individuellement que collectivement.
- Ils leur fournissent des informations sur les divers services offerts par l'Université et leur prodigent un soutien ainsi que des conseils.





Le Service de la vie étudiante

- Coordonne les activités estudiantines
- Aide à la création de clubs
- Œuvre pour l'insertion professionnelle
- Encadre les Amicales et les conseils

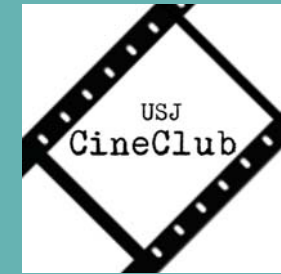
Contact: Mlle Gloria ABDO

viestudiante@usj.edu.lb



Les Clubs

- MARCH
- Lobbying législatif
- Scouts
- Discovery
- Anciens N.D. de Jamhour
- LEO
- Médiateurs-étudiants
- Cinéclub USJ
- Divergence-ESIAM
- ISOC-USJ
- Campus-J
- Women's Right



Le Sport

Opération 7^{ème} jour



Le Service social

L'USJ offre des aides financières à tout étudiant en difficulté. Vous pouvez, avant même de vous inscrire, contacter le Service social qui vous proposera, selon votre situation :

- une **bourse sociale** et/ou
- un **prêt** en L.L. sans intérêts, **remboursable** sur une période pouvant aller jusqu'à 10 ans, une année **après l'obtention du diplôme** et/ou
- un **échelonnement** de la scolarité.

Bureau : CSH Bâtiment A 9ème étage

Téléphone : 961- 1- 421 000 Extension 5917

Courriel : ss.csh@usj.edu.lb - Mme Béatrice MRAD

www.usj.edu.lb/services/social/

Le Centre de santé

Campus des sciences médicales et infirmières (CSM)



Centre universitaire de santé
familiale et communautaire
CUSFC

Le Service informatique

Internet est accessible dans toute l'Université grâce à un réseau WIFI

USJNET offre une plateforme de collaboration en ligne : Email, Calendrier, Contacts, Blogs, Newsfeed et partage de fichiers ainsi que le Lync, outil de communication audio, vidéo et chat



Demandez votre code d'accès au secrétariat de l'ETIB

La Pastorale

- Elle vise à la création d'un climat spirituel au sein de l'Université
- Ses projets:
- Week-ends spirituels
 - + Messes
 - + Projets sociaux
 - + Cercle de lecture et de prière
 - + Pèlerinages
 - + Camps d'été
 - + Activités inter campus et inter-universitaires



Bâtiment A - Rez-de-Chaussée - A côté de la Chapelle

Les cafétérias et les restos

- Au *Campus des Sciences Humaines*: Bâtiment C, 1er étage
- Au *Campus des Sciences Médicales*: Rez-de-chaussée
- Au *Campus de l'Innovation et du Sport*: 6ème étage

A proximité :

- ⇒ L'Atelier (Immeuble Berytech)
- ⇒ La mie Dorée (Espace culturel français)
- ⇒ Moulin d'or



+ Distributeurs de café et de snacks

Les bibliothèques

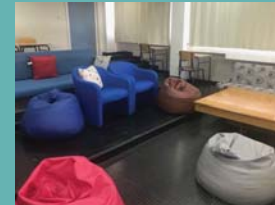
Le CDI, 5ème étage



La bibliothèque, 1er étage



1



La salle des étudiants

Le parking

Vous pouvez vous garer au Parking souterrain
du Campus.

Renseignez-vous auprès de
Mme Mireille CHAMOUN,
la secrétaire de l'administrateur.
(Rez-de chaussée)



Campus-J

Campus-J est le journal des étudiants de l'USJ : il transmet leurs opinions et fait état de leurs préoccupations.

Pour participer à la rédaction de Campus-J, envoyez vos articles à : campus-j@usj.edu.lb ou appelez le 01-421 000 -



Notes du Traducteur



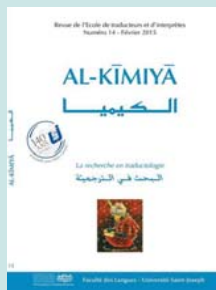
La NdT est la Newsletter semestrielle de l'ETIB: elle relate la vie de l'Ecole au quotidien .

Les publications scientifiques



◆ La *Collection Sources-Cibles* : Actes de colloques, ouvrages traductologiques, theses

◆ *Al-Kimiya* : Annales de l'ETIB - Recueil d'articles



◆ *Terminus* : Etudes terminologiques publiées par le CERTA

Le blog: Mosaik



Tenu par les étudiants du Master de Traduction, option: Traducteur-rédacteur, ce blog est un forum trilingue qui s'alimente régulièrement d'articles intéressants traitant de traduction et de communication interlinguistique.





L'Association Des Anciens de l'ETIB - AAETIB

Présidente

Mme Carole Nehme

Vice-présidente

Mme May El Haddad

Secrétaire

Mlle Lucie Doumanian

Trésorière

Mlle Mary Yazbeck

Chargée des relations publiques

Mme Patricia Rached

Chargée des relations auprès du gouvernement

Mme Eliane Ghanem

Comptable

Mme Diana Issa



D'INTERPRÈTES DE BEYROUTH

Université Saint-Joseph
Rue de Damas
BP 17-5208 Mar Mikhaël
Beyrouth 1104-2020, Liban

Tel: 01-421 000
01-421 558
Fax: 01-421 058
E-mail: etib@usj.edu.lb

www.etib.usj.edu.lb



[https://www.facebook.com/
Ecole.Traducteurs.Interpretes.
Beyrouth](https://www.facebook.com/Ecole.Traducteurs.Interpretes.Beyrouth)

Etibiens et fiers de l'être!

